



CFPPA DE RETHEL
EPLFPA

Brevet Professionnel

Responsable d'Entreprise Agricole

Un diplôme professionnel

Diplôme professionnel de niveau IV du Ministère de l'Agriculture pouvant être obtenu par :

- ▶ la voie de l'apprentissage
- ▶ la voie de la formation professionnelle
- ▶ la voie de la VAE.

Compétences recherchées

- ▶ Gérer un cycle de production
- ▶ Piloter, prendre des décisions et innover dans une finalité agroécologique
- ▶ Assurer la gestion de l'entreprise
- ▶ Négocier et contractualiser des engagements

Métiers visés

- ▶ Responsable d'Entreprise Agricole
- ▶ Salarié-es hautement qualifié-es

Conditions d'entrée

Demandeurs d'emploi ayant validé un projet professionnel dans l'agriculture.

Durée

Au moins 1 200 heures en centre et en milieu professionnel dont au moins 8 semaines en milieu professionnel pour les stagiaires de la formation professionnelle continue

Modalités d'évaluation

- ▶ Diplôme organisé et délivré en unités capitalisables, spécifique à la formation professionnelle et à l'apprentissage. Les unités capitalisables peuvent être obtenus indépendamment. Chaque unité capitalisable correspond à une capacité du référentiel de certification. A l'exclusion de la capacité 1, toutes les capacités sont évaluées en situation professionnelle

Contenu

Modules professionnels :

7 Capacités :

C1 : Se situer en tant que professionnel

C11 : Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant

C12 : Se positionner dans les différents types d'agriculture, leur histoire, leurs fondements, leur organisation

C2 : Piloter le système de production

C21 : Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des événements

C22 : Gérer le travail

C3 : Conduire le processus de production dans l'agroécosystème

C31 : Combiner les différentes activités liées aux productions

C32 : Mettre en œuvre les opérations liées à la conduite des productions

C4 : Assurer la gestion technicoéconomique, financière et administrative de l'entreprise

C41 : Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économiques et financiers

C42 : Réaliser des choix pour l'entreprise en matière fiscale et juridique

C5 : Valoriser les produits ou services de l'entreprise

C51 : Commercialiser un produit ou un service

C52 : Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif

C6 : S'adapter à des enjeux professionnels particuliers (UCARE 1)

C7 : S'adapter à des enjeux professionnels particuliers (UCARE 2)

Modules transversaux

Certificat Sauveteur secouriste du travail





CFPPA DE RETHEL
EPLFPA

***Vous souhaitez des informations complémentaires
sur la formation Brevet Professionnel
Responsable d'Entreprise Agricole....***

Votre contact : Anne Lise Thiriet

C.F.P.P.A.

CS75112
Route de Novion
08300 Rethel

Tél : 03.24.39.60.10
Fax : 03.24.39.60.15
Mail : cfppa.rethel@educagri.fr
Site Web : <http://cfppa.cense08.fr>



« Cette formation est cofinancée
par l'Union Européenne.
L'Europe s'engage en Région
Grand Est avec le Fonds Social
Européen

